

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°47

DECISION MODIFICATIVE N° 5

Date de convocation :	17/12/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	9
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2024, le 20 décembre, Le conseil Municipal de St Mélany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, Monsieur PIOLAT Didier

Présents : M. ARNAUD Paul, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurations : Mme CHENOT Lorraine donne pouvoir à Mme DE SCHEPPER Barbara, Mme COLTEL Loïs donne pouvoir à M. PIOLAT Didier, M. LOMBARDOT Roger donne pouvoir à M. ARNAUD Paul

Absents :

Excusés : Mme CHENOT Lorraine, Mme COLTEL Loïs, M. LOMBARDOT Roger, Mme OBRY Arlette, M. PETIT Damien

Secrétaire de séance : M. GUILLO Vincent

Objets : abonder 615231 pour payer SIVTA route Charnier

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615231 (011) : Voiries	15 500,00		
65888 (65) : Autres	-15 500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par PIOLAT Didier, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 20/12/2024 et de la publication le 20/12/2024

A SAINT MELANY, le 20/12/2024

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance